

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique, de la biodiversité et
des négociations internationales
sur le climat et la nature

Arrêté du 14 août 2026

complétant la composition du jury du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable, ouvert au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012, portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable et notamment son article 17 ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2012 modifié relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 15 avril 2026 fixant, au titre de l'année 2026, le nombre de postes offerts au concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2026 fixant la composition du jury du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable, ouvert au titre de l'année 2026 ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du développement durable,

Arrête

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 13 avril 2026 susvisé est complété comme suit :

« Sont adjoints au jury pour l'oral d'admission les personnes désignées ci-après :

Mme BOREY Camille, attachée d'administration de l'Etat ;

M. OUZZINE Badr, ingénieur des travaux publics de l'Etat ;

M KOLLI Zéhir, ingénieur des travaux publics de l'Etat ;
Mme LE COADIC Chrystelle, attachée d'administration de l'Etat ;
M NADAUD François, administrateur en chef de 1^{ère} classe des affaires maritimes ;
M. SIMON Alexandre, ingénieur des travaux publics de l'Etat ;
Mme HARDY Delphine, contractuelle de catégorie A ;
Mme VAN AN NGUYEN Sandrine, ingénieure des travaux publics de l'Etat ;
Mme GASSA Insaf, attachée d'administration de l'Etat ;
Mme DOLIQUE Virginie, ingénieure des travaux publics de l'Etat ;
Mme PETRAULT Sophie, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
M. GIROUX Patrice, ingénieur des travaux publics de l'Etat.

Sont adjoints au jury, en qualité de correcteur ou correctrice les personnes désignées ci-après :

Mme HARDY Delphine, contractuelle catégorie de A ;
M. SOAVE Rémi, ingénieur des travaux publics de l'Etat ».

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 14 août 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité
et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation

L'adjointe à la cheffe du bureau des recrutements par concours

Hajja RABIA
2026 08 14 09 :44 :28